



Programme des Nations Unies pour l'environnement



UNEP(DEC)/MED WG.212/2
30 octobre 2002

FRANCAIS
Original: ANGLAIS



PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANÉE

Réunion d'experts désignés par les gouvernements chargée
d'examiner la mise en oeuvre du PAS au travers de l'exécution
du projet FEM et du programme MED POL

Catane, 9-12 décembre 2002

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ

PNUE
Athènes, 2002



Point 1 de l'ordre du jour: Ouverture de la réunion

La réunion sera ouverte par des représentants des autorités italiennes nationales et locales et par des représentants du PAM/MED POL et du FEM ainsi que de l'association Amici per la Vita. La réunion se tiendra à l'hôtel Sheraton de Catane, Italie, et débutera à 9h30, le 9 décembre 2002. La réunion est partiellement financée par la municipalité de Catane et l'association Amici per la Vita.

Point 2 de l'ordre du jour: Élection du Bureau

La réunion élira un président, un vice-président et un rapporteur.

Point 3 de l'ordre du jour: Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

L'ordre du jour proposé dans le document UNEP(DEC)MED WG.212/1 sera examiné, modifié et adopté. La réunion aura lieu en séance plénière uniquement et un service d'interprétation en anglais et français sera assuré.

Point 4 de l'ordre du jour: Informations de fond sur les liens opérationnels entre les objectifs de MED POL, du PAS et du projet FEM

Après l'adoption en 1997 du Plan d'actions stratégiques (PAS) visant à combattre la pollution due à des activités menées à terre, le programme MED POL a réajusté ses objectifs et activités afin d'assister concrètement les pays dans la mise en oeuvre du PAS. En outre, le projet FEM, d'une valeur de 12 millions de dollars US, a débuté en 2001 afin de contribuer à établir les bases au niveaux national et régional de la mise en oeuvre à long terme du PAS. Sous ce point de l'ordre du jour, le Secrétariat rappellera brièvement les liens opérationnels existants entre le programme MED POL, le projet FEM et la mise en oeuvre globale des objectifs et activités du PAS, ainsi que la façon dont ces trois programmes agissent réciproquement.

Point 5 de l'ordre du jour: Examen de la mise en oeuvre du PAS au travers des activités MED POL et FEM concernées:

- 5.1 Préparation des Plans d'action nationaux**
- 5.2 Points chauds de pollution et études de pré-investissement**
- 5.3 Réduction de la pollution et bilan de base des émissions/rejets de polluants**
- 5.4 Surveillance continue**
- 5.5 Renforcement des capacités**
- 5.6 Participation du public**
- 5.7 Etablissement/soumission de rapports**
- 5.8 Durabilité financière du PAS à long terme**
- 5.9 Autres activités liées au PAS**

Sous ce point de l'ordre du jour et en particulier sous les points 5.1 à 5.9, on examinera toutes les activités du PAS et comment celles-ci sont mises en oeuvre dans le cadre du programme MED POL et du projet FEM (résultats, lacunes et obstacles). Cet examen sera suivi d'une discussion sur les activités futures, y compris sur la manière de procéder avec la

mise en oeuvre des objectifs du PAS après l'accomplissement du projet FEM. La discussion portera tout d'abord sur l'examen du processus de préparation des Plan d'action nationaux qui couvrent tous les sujets du PAS (points 5.2 à 5.9) et qui devraient être considérés comme le résultat principal du travail effectué au cours des deux premières années de mise en oeuvre du PAS.

Point 6 de l'ordre du jour: Mise à jour du Bilan diagnostique transfrontière (BDT)

GIWA (Evaluation globale des eaux internationales) prépare actuellement une évaluation mondiale basée sur des évaluations régionales. Ces évaluations devraient être utilisées comme plateformes pour la mise en oeuvre de projets FEM. Pour la Méditerranée, GIWA se base sur le BDT pour la Méditerranée qui est actuellement remis à jour. Par conséquent, le Secrétariat présentera le travail effectué pour la mise à jour du BDT et une discussion sur la méthodologie utilisée et sur la manière de répondre aux exigences de GIWA, s'ensuivra.

Point 7 de l'ordre du jour: Conclusions et recommandations

Le Président, avec l'aide du Secrétariat, tentera de tirer des conclusions sur l'état actuel de la mise en oeuvre du PAS à travers l'exécution du programme MED POL et du projet FEM et proposera des recommandations pour action future.

Point 8 de l'ordre du jour: Questions diverses

La réunion abordera toute autre question que pourraient soulever les participants ou le Secrétariat.

Point 9 de l'ordre du jour: Adoption du rapport

La réunion examinera, modifiera et adoptera le projet de rapport de la réunion en anglais et français.

Point 10 de l'ordre du jour: Clôture de la réunion

La clôture de la réunion sera prononcée par le Président le 12 décembre 2002 à 13h00.

Emploi du temps proposé

Lundi 9 décembre

09h30 – 10h30	Points 1., 2., 3. de l'ordre du jour
10h30 – 11h00	<u>Pause café</u>
11h00 – 13h00	Points 4., 5., 5.1. de l'ordre du jour
13h00 – 15h00	<u>Pause déjeuner</u>
15h00 – 16h30	Point 5.1. (suite) de l'ordre du jour
16h30 – 17h00	<u>Pause café</u>
17h00 – 18h00	Point 5.2. de l'ordre du jour

Mardi 10 décembre

09h30 – 10h30	Point 5.2. (suite) de l'ordre du jour
10h30 – 11h00	<u>Pause café</u>
11h00 – 13h00	Point 5.3. de l'ordre du jour
13h00 – 15h00	<u>Pause déjeuner</u>
15h00 – 16h30	Point 5.4. de l'ordre du jour
16h30 – 17h00	<u>Pause café</u>
17h00 – 18h00	Point 5.5. de l'ordre du jour

Mercredi 11 décembre

09h30 – 10h30	Points 5.6., 5.7. de l'ordre du jour
10h30 – 11h00	<u>Pause café</u>
11h00 – 13h00	Point 5.8. de l'ordre du jour
13h00 – 15h00	<u>Pause déjeuner</u>
15h00 – 16h30	Points 5.9., 6. de l'ordre du jour
16h30 – 17h00	<u>Pause café</u>
17h00 – 18h00	Points 6. (suite) 7. de l'ordre du jour

Jeudi 12 décembre

09h00 – 10h30	Points 8., 9. de l'ordre du jour
10h30 – 11h00	<u>Pause café</u>
11h00 – 13h00	Points 9. (suite), 10. de l'ordre du jour